

Parcours de 5,1 km sans difficulté à parcourir 2 fois autour et dans le village. Départ sur route, puis sur sentier pédestre (1,5 km) et de nouveau route.

Sécurité :

- Médecin local, ambulance au départ et à l'arrivée.
- VTT ouvrant la course
- La circulation sera réglementée (dans le sens de la course)

Récompenses :

Lots - Chèques cadeaux - bons d'achat - coupes - fleurs.
Récompense à tous les arrivants
Tirage au sort de lots sur dossards des arrivants et physiquement présents. Lot au club le mieux représenté.

**Tous les kilomètres seront indiqués.
2 ravitaillements sur le circuit et à l'arrivée**

Assurance :

- Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.
- Individuelle accident :
 - Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
 - Les concurrents non licenciés s'engagent sous leur entière responsabilité. Il leur incombe de s'assurer personnellement.

Règlements FFA :

- les licenciés FFA doivent être impérativement engagés par leur club
- Les non licenciés doivent fournir un certificat de « non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an (ou une copie) »

Engagement : par courrier avant le 15 juin : **7 €** (licenciés club FFA) **9 €** autres

Joindre photocopie de licence ou certificat médical

ou certificat médical de moins de 1 an

Chèque à l'ordre du **comité des fêtes St Aignan/Roë**

Adresse : **Loïc Pène** 30 résidence des acacias 53390 St Aignan sur Roë

Inscription téléphonique : 02 43 06 61 69 ou 06 86 53 69 01

Ou **loic.pene@yahoo.fr**

Sur place : Inscription avant 9 h 00 : + 2€

5 km

10,2 km

NOM :.....PRENOM.....SEXE.....

Adresse :.....tél.....

Adresse mail :@.....

Année de naissance :N° licence :Club :

Organisation comité des fêtes St Aignan/Roë (**support AGCV**)